

WWDR 2026

Sous l'intitulé "L'Eau en partage, une égalité des droits et des accès", l'édition 2026 du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR 2026) nous rappelle avec force que l'égalité des genres constitue une voie majeure vers un accès et une utilisation équitables et justes des ressources en eau.

Titre
WWDR 2026

Rapport mondial des Nations unies 2026 sur la mise en valeur des ressources en eau

Éditeurs
UNESCO

pour le compte de

UN Water sous la coordination de

Miguel De Franca Doria

et de Michela Miletto

ISBN
978-92-3-200369-0

Pages
185

Sortie
mars 2026

Rapport

+ Résumé

+ Faits & chiffres

UN Water / UNESCO

L'EAU EN PARTAGE

Une égalité des droits et des accès

À

Garantir la participation des femmes dans la gestion et la gouvernance de l'eau est un levier essentiel de progrès et de développement durable. Nous devons intensifier nos efforts pour préserver l'accès des femmes et des filles à l'eau. Il ne s'agit pas seulement d'un droit fondamental : lorsque les femmes disposent d'un accès équitable à l'eau, l'ensemble de la société en bénéficie.

Khaled El-Enany

directeur général de l'UNESCO

À

Il est temps de pleinement reconnaître le rôle central des femmes et des filles dans les solutions liées à l'eau, en tant qu'utilisatrices, dirigeantes et professionnelles. Nous avons besoin des femmes et des hommes pour gérer l'eau comme un bien commun qui profite à l'ensemble de la société.

Alvaro Lario

président du Fonds international de développement agricole (FIDA) et président d'ONU-Eau

À

L'égalité des genres constitue une voie majeure vers un accès et une utilisation équitables et justes des ressources en eau

À

Malgré des décennies de progrès, les inégalités continuent de compromettre la sécurité hydrique mondiale, qui touche de manière disproportionnée les femmes et les filles. En général, les femmes et les filles sont responsables de la collecte et la gestion de l'eau pour leur foyer, ce qui les expose à la pénibilité physique, limite le temps qu'elles consacrent à l'éducation et aux moyens de subsistance, engendre des risques pour leur santé et une plus grande vulnérabilité face aux violences basées sur le genre, en particulier lorsque les services hydriques sont dangereux ou peu fiables.

En dépit de ce rôle prépondérant dans la collecte de l'eau, les femmes restent exclues de la gestion de l'eau et des postes de direction y afférents. De manière générale, elles sont sous-représentées dans la gouvernance et la gestion des approvisionnements en eau, notamment en ce qui concerne le financement et le développement des infrastructures hydrauliques. Ceci peut réduire leur accès aux ressources en eau et empêcher un partage équitable des bénéfices qui découlent de cet accès, compromettant leur santé, leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire.

Telle est la conclusion du Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau, publié par l'UNESCO au nom d'ONU-Eau, dont l'édition 2026 est intitulée L'Eau en partage, une égalité des droits et des accès.

Principales conclusions

Le rapport révèle que les femmes sont chargées de la collecte de l'eau dans plus de 70 % des ménages ruraux non desservis. À l'échelle mondiale, les femmes et les filles consacrent chaque jour 250 millions d'heures à la collecte de l'eau, un temps qui pourrait être consacré à l'éducation, aux loisirs ou à des activités communales. Les filles de moins de 15 ans (7 %) sont plus susceptibles que les garçons du même âge (4 %) d'aller chercher de l'eau. Les mauvaises installations sanitaires touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, en particulier dans les bidonvilles et les zones rurales ; le manque de toilettes et d'eau pour l'hygiène menstruelle entraîne une honte et un absentéisme : on estime que 10 millions d'adolescentes (15-19 ans) dans 41 pays, ont manqué l'école, le travail ou des activités sociales entre 2016 et 2022. Malgré leur rôle central dans l'approvisionnement en eau des foyers, dans l'agriculture, dans la gestion des écosystèmes et dans la résilience des communautés, les femmes restent systématiquement sous-représentées dans la gouvernance, le financement, les services publics et les prises de décision relatives à l'eau : malgré de nombreuses déclarations et politiques en faveur de l'égalité des genres, les progrès vers un accès équitable à l'eau et aux services d'assainissement, ainsi que la participation des femmes à la gestion de l'eau, restent insuffisants car elles restent faiblement intégrées dans les plans opérationnels. Les inégalités de genres en matière de propriété foncière ont un impact direct sur l'accès des femmes à l'eau : les droits relatifs à l'eau sont souvent liés aux droits fonciers, ce qui a une incidence directe sur la disponibilité de l'eau à des fins productives telles que l'agriculture ; les lois et réglementations relatives au régime foncier qui discriminent les femmes les placent dans une situation sociale et économique défavorable ; dans certains pays, les hommes possèdent deux fois plus de terres que les femmes. Les femmes restent sous-représentées dans la gestion et la gouvernance de l'eau : issues de 64 services publics participatifs dans 28 pays à revenu faible ou intermédiaire, les données disponibles indiquent que dans le secteur de l'eau moins d'un travailleur sur cinq est une femme, et que celles-ci sont moins bien rémunérées que leurs homologues masculins (Banque mondiale, 2019). En 2021-2022, les femmes occupaient moins de la moitié des postes liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans la fonction publique dans 79 des 109 pays ayant répondu à l'enquête, et moins de 10 % dans près d'un quart des pays ayant répondu (OMS, 2022).

Les inégalités entre les genres en temps de crise

Le dérèglement climatique, la pénurie d'eau et les catastrophes hydrométéorologiques exacerbent les inégalités existantes entre les genres, en particulier lorsque l'eau est rare et les catastrophes fréquentes. Le genre reste un facteur de vulnérabilité déterminant, car il conditionne l'exposition aux risques ainsi que l'accès aux systèmes d'alerte précoce, au soutien au relèvement et à la sécurité des moyens de subsistance à long terme. Les données montrent que le dérèglement climatique touche de manière disproportionnée les femmes : une augmentation de 1 °C de la température réduit les revenus des ménages dirigés par des femmes de 34 % de plus que ceux des ménages dirigés par des hommes, tandis que le nombre d'heures de travail hebdomadaires des femmes augmente en moyenne de 55 minutes par rapport à celui des hommes.

Un appel à combler les écarts de genre dans l'accès et la gestion de l'eau

Le rapport formule des recommandations concrètes pour réaliser des progrès significatifs, parmi lesquelles : Supprimer les obstacles juridiques, institutionnels et financiers qui empêchent les femmes de bénéficier de l'égalité des droits dans l'accès à l'eau, à la terre et aux services ; Renforcer les financements et les budgétisations sensibles au genre par le biais des mécanismes de responsabilité solides ; Investir dans la collecte de données sur l'eau ventilées par genre afin de mettre en évidence les inégalités et d'orienter les politiques ; Valoriser le travail non rémunéré lié à l'eau dans les décisions de planification, de tarification et d'investissement ; Renforcer les capacités de gestion et les compétences techniques des femmes, en particulier dans les domaines scientifiques et techniques de la gouvernance de l'eau ; Aller

au-delà des solutions à « bon marché » qui reposent sur le travail non rémunéré et exacerbent les inégalités

Pour rappel enfin, en 2024, 2,1 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à un approvisionnement en eau potable gratuite, 3,4 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à des services d'assainissement gratuits de façon sûre et 1,7 milliard de personnes n'avaient pas accès à des services fondamentaux d'hygiène adéquate